

Rapport mensuel Solution de placement Banque Cler «Basé sur des règles» (CHF) V

Description du fonds

Le fonds investit principalement dans des parts d'autres placements collectifs de capitaux qui, à leur tour, investissent l'essentiel de leur fortune dans des placements libellés en francs suisses.

L'objectif de placement de la Solution de placement Banque Cler «Basé sur des règles» (CHF)* consiste à dégager un revenu régulier par des produits d'intérêts et de dividendes ainsi qu'un accroissement réel de la fortune à long terme par des gains en capital.

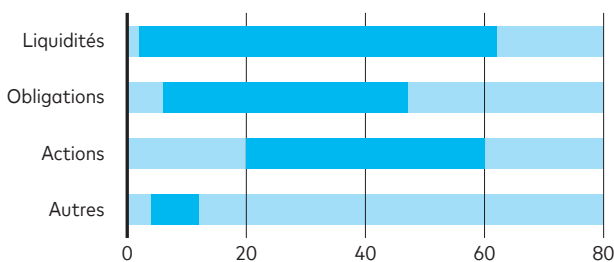
L'approche basée sur des règles permet de combiner trois modules stratégiques: «Rééquilibrage», «Tendance» et «Force relative». L'allocation par catégorie de placements est ajustée en fonction de l'évolution du marché.

- Le placement convient aux investisseurs qui
- ont une propension aux risques accrue et sont adeptes d'un style de placement dynamique.
 - ont un horizon de placement à long terme.
 - sont prêts à s'exposer à des fluctuations plus fortes des cours.
 - souhaitent bénéficier des avantages fiscaux de la prévoyance.
 - sont disposés à investir en partie en monnaies étrangères.

Seul un placement de fonds provenant de la prévoyance professionnelle et de la prévoyance individuelle liée en Suisse (piliers 2 et 3a) de la Banque Cler est autorisé.

Les investissements évoluent dans les fourchettes suivantes

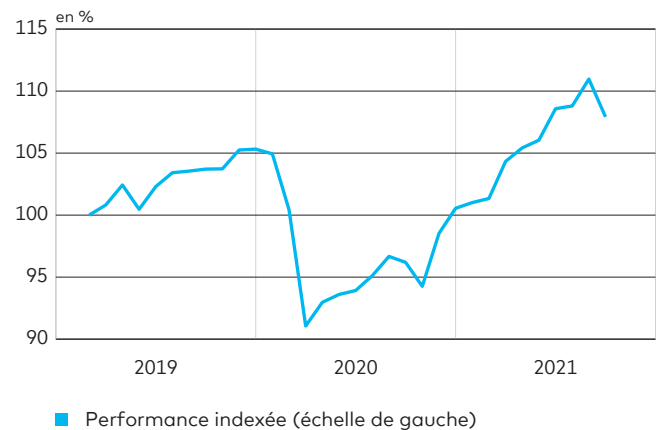
en %



*Nom officiel du fonds	Anlagelösung Bank Cler – Regelbasiert (CHF)
Monnaie du fonds	CHF
Monnaie de la classe de parts	CHF
Clôture de l'exercice	31 décembre
Achat/vente	quotidien

Performance

Classe de parts V; base CHF, après déduction des commissions¹



en %	2017	2018	2019	2020	2021 YTD ²	LTD ³	3 ans	Ø p.a. 3 ans
V	n.d.	n.d.	n.d.	-4.53	7.33	8.73	n.d.	n.d.

¹ Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

² YTD: year-to-date (depuis le début de l'année)

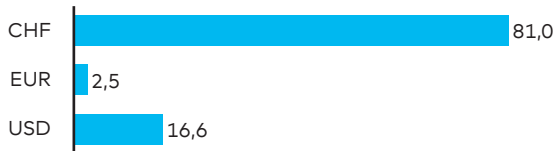
³ LTD = depuis le lancement

Détails concernant la classe de parts

	V
Valeur d'inventaire (CHF, 30.09.2021)	108.73
12 derniers mois (CHF)	- maximum 112.20 - minimum 94.97
Fortune de la classe de parts (en millions de CHF)	6.69
Commission de gestion p.a.	1.01%
Frais courants p.a.	1.25%
	V
N° de valeur	43 836 266
N° ISIN	CH0438362664
Date de lancement	11.02.2019

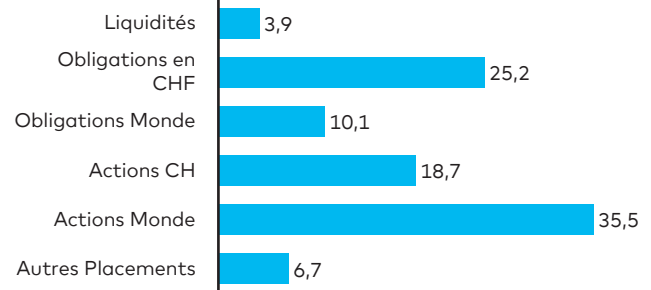
Ventilation par devises

en %



Ventilation par instruments de placement

en %



Principaux avantages

- Le capital d'investissement est réparti en différentes catégories et s'adapte à l'environnement de marché au moyen d'une stratégie dynamique.
- Cette forme de gestion, basée sur des règles algorithmiques, génère des décisions d'investissement systématiques non influencées par des facteurs subjectifs et humains.

Risques

- Tout placement s'accompagne de risques, notamment de fluctuation de valeur et de revenu.
- Le fonds peut faire appel à des dérivés, qui peuvent réduire les risques de placement ou créer des risques supplémentaires (dont le risque de contrepartie).
- Chaque fonds présente des risques spécifiques. Une description exhaustive et détaillée de ces risques figure dans le prospectus.

Commentaire sur le portefeuille

En septembre, l'évolution des marchés des actions était majoritairement à la baisse. Le marché suisse des actions en particulier a perdu en valeur de façon relativement importante. La politique expansionniste sur les plans monétaire et fiscal, les perspectives conjoncturelles et la pénurie de placements dans le domaine des obligations continuent à avoir un impact positif sur les placements en actions. Par contre, les évaluations déjà très élevées des actions parlent contre une augmentation de la pondération neutre des actions.

Les taux d'intérêt suisses ont continué à progresser en septembre. C'est pourquoi les fonds mobilisés dans le secteur des emprunts obligataires ont majoritairement perdu un peu de valeur.

Durant le mois sous revue, certains changements ont eu lieu au niveau de la Solution de placement «Basé sur des règles» dans la stratégie de placement. Nous avons légèrement diminué la part des régions Actions Suisse et Marchés émergents. Avec le produit de la vente, d'une part la pondération dans la catégorie de placement Immobilier a été augmentée et de l'autre des prises de bénéfice ont été réalisées dans le domaine des actions. Le positionnement actuel continue d'osciller entre une stratégie équilibrée et une stratégie orientée vers la croissance.

Performance en % (après déduction des commissions, base CHF)¹

en %	2017	2018	2019	2020	2021 YTD ³	LTD ²	1 an	2 ans	3 ans	10 ans	Ø p.a. 2 ans
V	n.d.	n.d.	n.d.	-4.53	7.33	8.73	12.20	4.06	n.d.	n.d.	2.01

¹ Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

² LTD = depuis le lancement

³ YTD: year-to-date (depuis le début de l'année)

Les présentes informations sont fournies à titre commercial et indicatif. Le présent document a été établi par UBS Fund Management (Switzerland) AG à la demande de la Banque Cler. Nous déclinons toute garantie quant à son contenu et toute responsabilité pour des pertes découlant de l'utilisation de ces informations. Le document est fourni à titre d'information et exclusivement destiné à être utilisé par son destinataire. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou de services bancaires et n'exempte pas le destinataire de sa propre évaluation. Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie sans autorisation. Il ne s'adresse explicitement pas à des personnes dont la nationalité ou le domicile leur interdit l'accès à de telles informations en vertu de la législation applicable. En particulier, ni le présent document ni des copies de celui-ci ne peuvent être expédiés ou emportés aux Etats-Unis ni être remis aux Etats-Unis ou à une US Person (au sens du Règlement S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version applicable). Tout placement s'accompagne de risques, notamment de fluctuation de valeur et de revenu. La performance passée ne saurait constituer un indicateur fiable des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte des éventuels frais et commissions perçus lors de la souscription et du rachat de parts de fonds. Les commissions et les frais pénalisent la performance. Des parts de fonds ne peuvent être acquises que sur la base des prospectus et contrats de fonds les plus récents, des informations clés pour l'investisseur et du dernier rapport annuel (ou semestriel, si celui-ci est plus récent). Ces documents contiennent des informations plus complètes et détaillées sur les risques, les commissions, les coûts et les charges supportés par l'investisseur et devraient donc être lus attentivement avant un placement. Le prospectus et le contrat de fonds, les informations clés pour l'investisseur, ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès de la Banque Cler ou d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, Case postale, CH 4002 Bâle. Vous trouverez de plus amples informations sur les notations de fonds et les distinctions mentionnées dans le présent document au lien www.cler.ch/solution-de-placement-durable. Copyright © 2021 Banque Cler. Tous droits réservés.